

Paris, le 8 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutuelle Générale accompagne l'essor de la télémédecine

Sous l'effet de la crise sanitaire que nous traversons, la télémédecine, et en particulier la téléconsultation, connaissent un essor fulgurant. Durant la période de confinement en France, on comptait ainsi près d'un million de téléconsultations par semaine, soit 100 fois plus que début mars*. Pour répondre aux nouveaux besoins de ses adhérents et plus largement de tous les Français, La Mutuelle Générale accompagne cette évolution majeure en accélérant le développement de ses services de télémédecine.

Les centres médicaux de La Mutuelle Générale, ont décidé de prendre une part active à ce mouvement. Depuis début mai, il est désormais possible de recourir à un service de téléconsultation, pour des activités de médecine générale ainsi que pour certaines spécialités (rhumatologie, dermatologie, endocrinologie, neurologie, tabacologie, nutrition, homéopathie, urologie et prochainement ORL). Près d'une trentaine de médecins des centres Jack Senet (Paris 15^e) et Broca (Paris 13^e) ont ainsi été formés à la pratique de cette nouvelle forme de relation avec les patients. Actuellement, ces téléconsultations sont accessibles via le service de Doctolib. Elles sont ouvertes à tous, adhérents ou non, Parisiens ou non.

Parallèlement, dès le début de la crise sanitaire, La Mutuelle Générale a donné accès à un nombre illimité de téléconsultations (contre 5 auparavant) et sans surcoût à ses adhérents déjà bénéficiaires de ce service ainsi qu'à tous leurs ayants-droits. Elle a, dans le même temps, apporté ce même service à l'ensemble de ses salariés (près de 2 000 personnes).

Enfin, La Mutuelle Générale promeut une autre forme de télémédecine depuis deux ans en proposant à ses clients entreprises des cabines médicales connectées**. Ce dispositif innovant permet aux salariés d'une entreprise d'accéder à un médecin en visioconférence avec lequel il peut échanger, prendre un certain nombre de mesures (température, tension, fréquence cardiaque, examen ORL...) permettant à celui-ci de poser un diagnostic et d'éditer à distance une ordonnance. Dans le contexte actuel de décrue de l'épidémie du Coronavirus et de déconfinement, la cabine permettra notamment de sécuriser le retour au travail des collaborateurs en leur offrant un accès quasi immédiat à un professionnel de santé capable de procéder à un dépistage précoce et fiable du Covid-19 dès l'apparition des premiers symptômes. Cet équipement suscite un intérêt croissant de la part des entreprises. La Mutuelle Générale, forte de ses succès en poursuit la commercialisation auprès de plusieurs grands comptes.

*source : information Assurance Maladie (mai 2020)

**conçue par la société H4D

À propos de La Mutuelle Générale

Troisième mutuelle de France et experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis 75 ans, La Mutuelle Générale assure 1,5 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers. En 2020, La Mutuelle Générale diversifie ses activités en lançant une nouvelle offre de services destinés à faciliter le quotidien de ses clients tout en contribuant à leur mieux-être. Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 915 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles.

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur  

CONTACT PRESSE

Justine Joly
06 83 84 62 73
jjoly@lamutuellegenerale.fr